

Difficultés des entreprises: Record

• 60,3 milliards de DH à fin juin rien que pour les activités au Maroc!

• La moitié des impayés provient de l'industrie du BTP et du commerce

• Des taux de sinistralité élevés dans les filiales des banques françaises

LE résultat net des banques cotées (hors BMCI) a bien résisté au ralentissement du crédit en marquant une hausse de 7% au premier semestre à 6,6 milliards de DH. Mais au-delà de la faiblesse de la demande de crédit qui fait peser des risques sur les performances des groupes à l'avenir, le poids des impayés devient aussi inquiétant. Au premier semestre, le coût du

risque a une nouvelle fois augmenté de 10% à 4,3 milliards de DH, ralentissant la croissance des bénéfices.

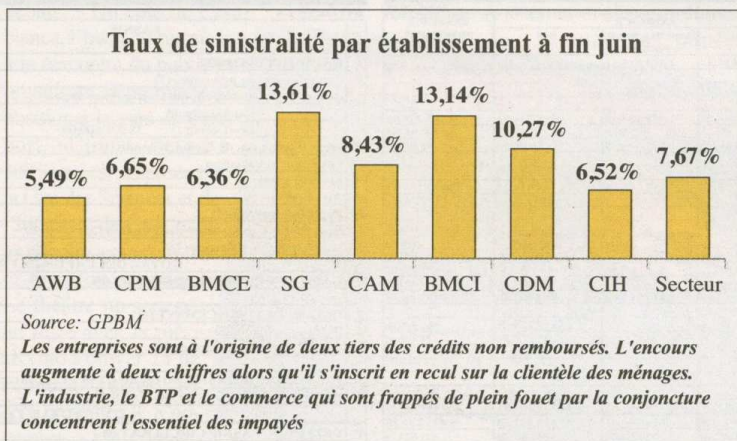
Plus de 60 milliards de DH de

Pour les trois groupes qui sont exposés en Afrique, il faut compter en plus 12 milliards de DH de crédits non remboursés. Le taux de créances en souffrance

niveau de CBAO au Sénégal et de 3,6% dans la filiale congolaise. De façon globale, le taux de sinistralité du portefeuille subsaharien des groupes marocains s'élevait à fin 2015 à 11% pour Attijariwafa bank et 9,7% pour BMCE Bank of Africa selon les calculs de Moody's.

Au Maroc, le taux d'impayés s'est établi à 7,7% à fin juin. Mais la situation varie selon les établissements. Les filiales marocaines des groupes français affichent les ratios les plus élevés du secteur. Il est de 13,61% à Société Générale, 13,14% à BMCI et 10,27% à Crédit du Maroc. Le poids de la clientèle des entreprises dans leur portefeuille et l'application de règles comptables de leur maison mère, qui peuvent être parfois plus strictes que les normes au Maroc, expliqueraient en partie ce décalage avec la moyenne du secteur.

Pour les banques, le sinistre provient principalement des entreprises qui concentrent deux tiers des impayés, soit un encours de 38 milliards de DH à fin juin en progression de 22% sur un an. Les



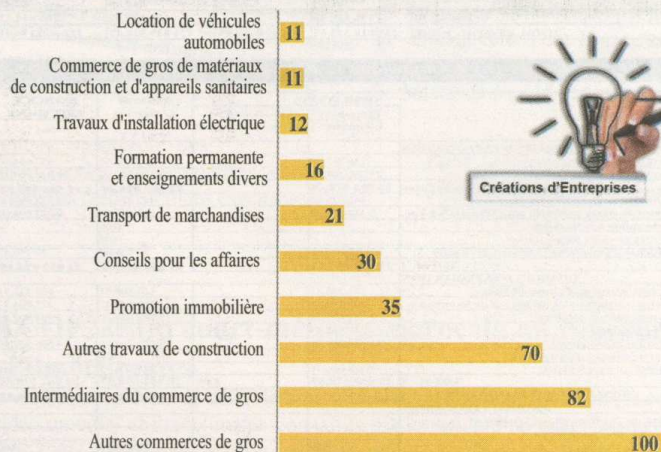
créances en souffrance sont logées dans le bilan des banques à fin juin (activité au Maroc). Cela équivaut à peu près à 6% du PIB. Elles sont couvertes en moyenne aux alentours de 70% par des provisions.

dans les filiales africaines se situe aux alentours de 10%. Mais la diversité des marchés fait que le risque n'est pas le même partout. Pour Attijariwafa bank par exemple, le taux d'impayé est de 14% au

Créations et défaillances d'entreprises par activité

Semaine du 19 au 25 septembre 2016 (Source: Inforisk)

Créations



Défaillances



d'impayés chez les banques

accidents de quelques grands groupes et surtout de la Samir sont visibles. La morosité de l'environnement économique et l'allongement des délais de paiement ont fortement dégradé la situation financière de nombreuses entreprises. Elles ont donc du mal à payer leurs traites. Plus de 15.000 sociétés ont fermé sur les trois dernières années, selon Inforisk. Ces chiffres sont sans doute loin de la réalité. Au lieu de déposer le bilan, un nombre important de chefs d'entreprise préfèrent mettre leur société en veilleuse. Pas moins de 120.000 entreprises seraient dans ce cas. La mortalité et les difficultés financières des entreprises alimentent fortement les créances en souffrance. Surtout, elles ont des effets négatifs sur l'emploi et par ricochet sur la consommation des ménages, l'un des moteurs traditionnels de la croissance.

Aujourd'hui, l'industrie, le commerce ou encore le BTP sont en premier à l'origine de la dégradation du portefeuille des banques. Ces secteurs qui sont frappés de plein fouet par la conjoncture sont en tête de peloton en ce qui concerne les défaillances d'entreprises. Les difficultés dans le secteur touristique interpellent aussi. Le taux d'impayé y est de 23%, un record!

Si les petites et moyennes entreprises sont jusqu'ici les plus risquées pour les banquiers, ces derniers redoutent davantage les difficultés des grands comptes. «Quand un grand compte tombe, il tombe

lourdement», caricature un banquier. Entre la Samir, Maghreb Steel ou encore les difficultés financières de certains groupes immobiliers, les grands comptes n'ont jamais été autant menaçants pour le secteur. Pour les banques, le niveau de leur exposition sur les grands comptes est la conséquence de la structure de l'économie. Il est aussi la conséquence de vieilles pratiques dans le secteur, relève un expert.

«Les banques lient souvent les crédits à la somme des garanties qu'elles reçoivent. Elles ne regardent pas forcément les projets», s'était étonné Abdellatif Jouahri, gouverneur de Bank Al-Maghrib l'année dernière. En tout cas, les affaires Samir et les difficultés financières des promoteurs immobiliers ont donné lieu à un resserrement de la réglementation sur les grands comptes. L'octroi de crédit à ces

entreprises, particulièrement celles dont la dette est supérieure à 500 millions de DH sera plus coûteuse en fonds propres. Ceci pourrait accélérer le rééquilibrage des portefeuilles au profit des PME. □

F. Fa



*Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com*